

Paris, le 06 mai 2021, 17h45

COMMUNIQUE DE PRESSE

Eramet : Mise à disposition des documents pour l'Assemblée Générale Mixte, tenue à huis clos le 28 mai 2021

Dans le contexte exceptionnel actuel lié à la crise sanitaire, les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le mardi 28 mai 2021 à 10h30, à huis clos au siège social d'Eramet (hors la présence physique des actionnaires, conformément aux dispositions qui ont été autorisées initialement par l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 et le décret n°2020-418 du 10 avril 2020, tels que révisés par l'ordonnance 2020-1497 du 2 décembre 2020 et le décret n°2021-255 du 9 mars 2021), le lieu de l'Assemblée étant affecté à la date de convocation de celle-ci d'une mesure administrative limitant ou interdisant les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires.

Le vote à distance préalable à l'Assemblée sera l'unique façon d'exprimer un vote en l'absence de la présence physique des actionnaires. Ainsi, préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale, les actionnaires sont invités à voter à distance soit en votant ou en s'abstenant pour chaque résolution, soit en donnant pouvoir au Président.

À cet égard, les modalités détaillées de participation à distance figurent notamment dans la brochure de convocation et seront précisées dans l'avis de convocation.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 7 avril 2021 et l'avis de convocation sera publié au BALO du 10 mai 2021.

Nous rappelons aux actionnaires qu'ils peuvent en outre adresser leurs questions au Président du Conseil d'administration par voie de communication électronique (e-mail : assemblee-generale@eramet.com). Cet envoi doit être réalisé au plus tard le second jour ouvré précédant l'Assemblée (soit le 26 mai 2021).

L'Assemblée générale sera retransmise en direct par webcast et en différé, accessible sur le site internet du Groupe à l'adresse suivante : www.eramet.com/fr/investisseurs/assemblee-generale-2021.

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires sur le site internet www.eramet.com conformément aux dispositions réglementaires applicables.



Calendrier

28.05.2021 : Assemblée Générale des actionnaires

28.07.2021 : Publication des résultats semestriels 2021

25.10.2021 : Publication du chiffre d'affaires Groupe du 3^{ème} trimestre 2021

À PROPOS D'ERAMET

Eramet, groupe minier et métallurgique mondial, est un acteur clé de l'extraction et de la valorisation de métaux (manganèse, nickel, sables minéralisés) et de l'élaboration et la transformation d'alliages à forte valeur ajoutée (aciers rapides, aciers à hautes performances, superalliages, alliages d'aluminium ou de titane).

Le Groupe accompagne la transition énergétique sur des activités à fort potentiel de croissance, telles que le lithium et le recyclage.

Eramet se positionne comme le partenaire privilégié de ses clients des secteurs de la sidérurgie, l'aciérie inox, l'aéronautique, l'industrie des pigments, l'énergie, et les nouvelles générations de batteries.

En s'appuyant sur l'excellence opérationnelle, la qualité de ses investissements et le savoir-faire de ses collaborateurs, le groupe déploie un modèle industriel, managérial et sociétal vertueux et créateur de valeur. Entreprise citoyenne et contributive, Eramet œuvre pour une industrie durable et responsable.

Eramet compte plus de 13 000 collaborateurs dans 20 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 3,5 milliards d'euros en 2020.

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.eramet.com

CONTACT INVESTISSEURS

Directrice des Relations Investisseurs

Sandrine Nourry-Dabi

T. +33 1 45 38 37 02

sandrine.nourrydabi@eramet.com

CONTACT PRESSE

Directrice de la Communication

Pauline Briand

pauline.briand@eramet.com

Image 7

Marie Artzner

T. +33 1 53 70 74 31 | M. +33 6 75 74 31 73

martzner@image7.fr